



**PRÉFET  
DE L'INDRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction du développement local et de l'environnement  
Affaire suivie par : [nadia.boumellassa@indre.gouv.fr](mailto:nadia.boumellassa@indre.gouv.fr)

**Le Préfet**

Châteauroux, le **29 JUIN 2021**

Monsieur le Président,

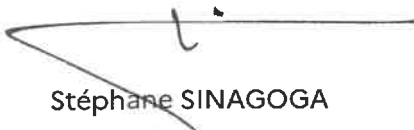
L'enquête publique relative à la demande d'autorisation unique en vue d'exploiter un parc éolien situé sur le territoire de la commune de MOUHET, s'est tenue du 25 mai 2021 au 25 juin 2021 inclus.

En raison du grand nombre d'observations électroniques émises au cours de cette enquête, par courriel du 21 juin 2021, vous avez souhaité obtenir un délai supplémentaire pour la remise de vos rapport, conclusions et avis motivés.

Je vous informe que, suite à l'accord du porteur de projet émis par courriel du 28 juin 2021 et conformément à l'article L. 123-15 du code de l'environnement, j'émet un avis favorable à la remise de ces documents pour le **mardi 10 août 2021 au plus tard**.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet et par délégation,  
le Secrétaire Général,



Stéphane SINAGOGA

Monsieur le Président de la  
commission d'enquête  
relative au projet de parc éolien  
sur la commune de MOUHET